



PÉTITION

« PMI en Danger »

Pour la défense des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) dans les Yvelines



Notre département compte 25 centres de PMI et 12 CPEF.

Les centres de PMI et les CPEF, essentiels pour un accès de proximité à un système de soins préventifs, ont notamment contribué au recul de la mortalité infantile.

Ces services gratuits et confidentiels sont ouverts à tous les yvelinois.

La politique médico-sociale dans les Yvelines met à mal ce dispositif au service de la population.

En deux ans, le Conseil Départemental a supprimé de nombreux postes et a fermé 44 centres de PMI sur 69 et 14 centres de planification familiale sur 26 !

A présent, le Conseil Départemental veut modifier l'organisation du travail en cloisonnant les missions au détriment d'une approche globale et pluridisciplinaire dans l'intérêt des enfants, des jeunes et des familles. Il amplifie la diminution des moyens en organisant le transfert d'une partie des missions à un service interdépartemental 78/92 et en continuant à supprimer des postes.

*Diminuer les moyens destinés à la PMI et aux CPEF aujourd'hui,
c'est exposer la population à des risques sanitaires demain.*

Citoyen, Usager, Professionnel, Partenaire... Je signe :

- Pour la défense des centres de PMI et des CPEF.
- Pour le renforcement des effectifs et des moyens.
- Pour une organisation du travail conforme à l'expertise des professionnels au service de la population.
- Pour un service public de qualité et de proximité dans l'intérêt des familles et des enfants.

NOM	Commune ou Fonction	Signature

Pétition à retourner signée à : Syndicat CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles

Contact : cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.